

### TITRE(S) VISE(S)

- Attestation de formation et de succès au recyclage, le cas échéant, permettant le renouvellement de l'habilitation correspondante : « certificat d'aptitude à l'exploitation des canots de secours rapides » (CAECSR)

### TEXTE(S) DE REFERENCE

- [Arrêté du 24/07/2013 modifié](#) relatif à la revalidation des titres de formation professionnelle maritime et son [annexe III, Appendice 4](#) fixant le programme de formation et d'évaluation du recyclage CAECSR
- Fiche RNCP (formation initiale) : [RS5857](#)

### FINALITE(S), OBJECTIF(S) DE LA FORMATION

- Recyclage du certificat d'aptitude CAECSR pour une durée de validité de 5 ans
- Par une remise à niveau des connaissances théoriques et pratiques et la réalisation d'exercices simulés, le (la) stagiaire sera capable, au sortir de la formation de prendre la responsabilité d'un canot de secours rapide, de sa mise à l'eau à sa récupération, en ayant pleinement connaissance et maîtrise des aspects construction, entretien, réparation, armement et fonctionnement de ce dernier

### PUBLIC(S) CONCERNE(S), CONDITION(S) D'ADMISSION, PREREQUIS FORMATION

- Toute personne dont le certificat d'aptitude CAECSR arrive à échéance dans les douze mois précédant la demande de revalidation
- Prérequis : justifier d'un certificat CAECSR en cours de validité, d'un certificat CAECSR arrivant à échéance et d'une Attestation de Formation à Bord délivrée par la Cie relative à l'utilisation du CAECSR. Cette attestation de l'armement est requise en cas de demande d'inscription sur la formation de recyclage CAECSR version courte de 8h\*\*
- Vous êtes en situation de handicap, merci de vous rapprocher de la référente handicap du CEFCM qui analysera votre demande et vos besoins d'accompagnement : [isabelle.riou@cefcfm.fr](mailto:isabelle.riou@cefcfm.fr)

### CONDITIONS DE DELIVRANCE DE L'ATTESTATION ET/OU DU TITRE

- Justifier avoir suivi la formation de recyclage CAECSR correspondante
- Avoir subi avec succès une évaluation permettant de démontrer que le candidat a atteint la norme de compétences minimales requise prévue au tableau A-VI/2-2 de la convention STCW
- Une évaluation continue de la pratique est réalisée par les formateurs, lors d'exercices et de mises en situation. La formation est attestée dès lors que le stagiaire a obtenu une note  $\geq$  à 10/20
- Certificat soumis à revalidation quinquennale

### DUREE(S) DE FORMATION

- **Durée C.A.E.C.S.R. recyclage court\*\* : 8 h** (sur une journée dont 2h de théorie et 6h de pratique)
- **Durée C.A.E.C.S.R. recyclage long : 12 h** (sur 1,5 jours dont 4h de théorie et 8h de pratique)

## MODALITE(S) DE FORMATION, EFFECTIFS (SEUILS) PAR SESSION

---

- Formation en présentiel, théorique et pratique, avec mises en situation, dispensée dans les locaux du bâtiment K3 de la base des sous-marins de Lorient et en milieu mer
- Possibilité de stage INTRA, en fonction de la disponibilité des équipements pédagogiques
- Effectif : de 4 à 8 maximum
- Les brassières et combinaisons de survie sont fournies durant la formation

(\*). Pour la partie pratique, prévoir des vêtements de rechange et chaussures de sécurité.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

---

1. Comprendre la construction, l'entretien, la réparation, l'armement des canots de secours rapides
2. Prendre la responsabilité du matériel et des dispositifs de mise à l'eau pendant la mise à l'eau et la récupération
3. Prendre la responsabilité d'un canot de secours rapide avec le matériel dont il est généralement équipé, pendant la mise à l'eau et la récupération
4. Prendre la responsabilité d'un canot de secours rapide après sa mise à l'eau
5. Faire fonctionner le moteur d'un canot de secours rapide

## INTERVENANT(E)(S)

---

- Formation animée par des formateurs qualifiés, titulaires des certificats CAEERS et CAECSR, experts en formations sécurité et survie mer

## DATES, HORAIRES & SITES DE FORMATION

---

- Consulter le calendrier des formations sur notre site ou nous contacter

## TARIF ET FINANCEMENT

---

- Nous consulter, diverses possibilités de financement existent selon votre situation ou votre statut (salarié.e, indépendant.e, demandeur.euse d'emploi, autre cas ...)